

Aliénation d'actions propres par Bekaert

Publication conformément à l'article 8:6, § 1 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations

La NV Bekaert SA ("Bekaert") a aliéné un total de 9 900 actions propres en dehors de la bourse suite à l'exercice d'options sur actions. En conséquence, le nombre total d'actions détenues par Bekaert a diminué de 3 846 325 à 3 836 425.

Plan d'options sur actions	Date	Nombre d'options/actions	Prix d'exercice (€)
SOP 2010-2014	4 décembre 2020	6 000	26,055
SOP 2010-2014	4 décembre 2020	1 500	21,450
SOP 2010-2014	15 décembre 2020	2 400	26,055

Profil

Bekaert (bekaert.com) est à l'échelle mondiale leader sur ses marchés et leader technologique dans le domaine de la transformation et de revêtements de fil d'acier. En offrant de manière continue de la valeur ajoutée à nos clients de par le monde, nous nourrissons l'ambition d'être leur fournisseur préféré de produits et de solutions de fil d'acier. Bekaert (Euronext Bruxelles: BEKB) est une entreprise globale, employant 28 000 personnes dans le monde, ayant son siège en Belgique et ayant réalisé un chiffre d'affaires global de €5 milliards en 2019.

Disclaimer

Le présent communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les opinions actuelles de la direction concernant des événements futurs, et sont sujettes à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent conduire les résultats réels à être sensiblement différents de résultats ou de performances futurs exprimés par le présent communiqué de presse ou qui pourraient en être déduits. Bekaert fournit les informations reprises dans ce communiqué à la date d'aujourd'hui, et n'assume aucune obligation d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué à la lumière d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autrement. Bekaert rejette toute responsabilité pour toutes déclarations faites ou publiées par des tiers, et n'assume aucune obligation de corriger des données, informations, conclusions ou opinions inexacts publiées par des tiers au sujet du présent ou de tout autre communiqué de presse diffusé par Bekaert.